

PARCOURS CITOYEN

LE COLLÉGIEN MOSELLAN

Le collégien mosellan : un citoyen engagé et responsable

CONSTRUIRE UN PROJET « CITOYEN »



Les collèges ont la possibilité de déposer un projet conçu par les équipes pédagogiques de l'établissement en lien avec les objectifs suivants :

- ▶ Découvrir les rouages du fonctionnement de la démocratie locale et les valeurs républicaines
- ▶ S'engager au service du collectif pour développer les compétences psycho-sociales des élèves :
 - Transmission positive des valeurs de respect et acceptation de la différence afin de lutter contre toutes formes de discrimination et les inégalités filles-garçons
 - Rencontres intergénérationnelles (en coopération avec des EPHAD, ...) afin de tisser du lien social
 - Projets « solidaires » (en lien avec des associations caritatives...)
- ▶ Transmettre l'Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques pour promouvoir le sport-santé, le sport pour tous et le sport inclusif
- ▶ Rencontres sportives interclasses / inter-établissements (à l'exclusion des projets hors temps scolaire)
- ▶ Atelier de sensibilisation aux parasports (en coopération avec des IME, associations sportives de parasport...)

Perpétuer la transmission de l'histoire de la Moselle et le devoir de mémoire (Cf : rubrique Moselle Terre d'Histoires page 10)

NB : Possibilité de lier ces projets avec un partenaire transfrontalier dans le cadre du programme Interreg « Engagement'GR/ Demo-engagement ». Cf. rubrique « allemand & transfrontalier ».

€ Soutien financier :

Pour encourager l'émergence de projets citoyens au sein des collèges, le Département de la Moselle peut accorder une subvention qui ne peut excéder 70 % des dépenses recevables (frais de transport, intervenant et billetterie) et sur présentation des devis.

Le plafond de la subvention est fixé à 500 € maximum par projet et à 2 projets (tous parcours confondu) par collège.

Après accord, les subventions seront versées sur présentation d'un bilan financier et des factures acquittées.

Les justificatifs doivent être transmis via la plateforme au plus tard le 3 juillet 2027.

Procédure :

Courant septembre 2026 : envoi de l'email de lancement de l'« appel à projets collèges » avec le lien vers le formulaire en ligne, également disponible sur moselle.fr. Choisir la thématique « citoyen, santé, sport et devoir de mémoire »

Jusqu'au 30 novembre 2026 : dépôt de la demande de subvention via le formulaire en ligne disponible sur moselle.fr.

DÉCOUVRIR LES ROUAGES du fonctionnement de la démocratie locale

La visite des collégiens au Conseil Départemental de la Moselle permet de faire découvrir à vos élèves l'Institution, d'échanger avec les Conseillers Départementaux de votre canton et d'appréhender la démocratie locale.

Public cible : groupe inter-niveaux composé des délégués de classe, membres du Conseil de Vie Collégienne (CVC), classes de cycle 4 ou autres groupes d'élèves.

Ancrage dans les programmes : histoire-géographie / éducation civique et morale.

Conditions de la visite :

Max. 30 élèves accompagnés par 3 personnels du collège (professeurs, CPE, AED, ...).

Visite du Conseil Départemental les mardis ou les jeudis matin de 9h30 à 13h30 (cf. planning envoyé par e-mail en début d'année scolaire).

Visite gratuite incluant l'invitation à la cantine Fabert et la visite d'un site Passionnément Moselle.

Visite DUO : Pour les collèges qui le souhaitent, la visite des collégiens peut être complétée le même jour (de 14h à 16h) par la visite gratuite d'un des trois sites Passionnément Moselle :

- la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles ;
- le Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte ;
- les Archives Départementales à Saint-Julien-lès-Metz.

Dans un souci de respect de l'environnement et d'optimisation des coûts pour le collège, le Département encourage fortement les collèges à utiliser le bus réservé pour la visite des collégiens pour en faire profiter un 2^e groupe qui souhaite faire une autre activité pédagogique à Metz (par exemple dans le cadre d'un projet EAC).



Les visites culturelles à Metz pour le 2^e groupe doivent être organisées et les entrées prises en charge par le collège.

€ Soutien financier :

Prise en charge à 100 % des frais de transport sur la base du devis et remboursement à hauteur maximale du devis après envoi de la facture acquittée.

Procédure :

Début septembre 2026 : envoi par e-mail de la fiche d'inscription aux collèges

D'ici mi-septembre 2026 : retourner la fiche d'inscription complétée à :

visitedescollégiens@moselle.fr

Les demandes sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Dès confirmation de la date de la visite des collégiens, le collège doit envoyer par e-mail dans les meilleurs délais le devis du transporteur.

LES CADETS DE LA SÉCURITÉ CIVILE

Depuis 2016, le Département de la Moselle, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Moselle travaillent conjointement pour développer les classes de cadets de la Sécurité Civile au sein des collèges mosellans. Ce projet, dont le démarrage a été initié par 5 classes « pilotes » réparties sur les 5 compagnies territoriales, comptera alors 90 classes auxquelles se rajoutent 4 classes dans des établissements privés conventionnés.

En 2026, le dispositif fêtera ses 10 ans !

Chaque année, les élèves de 6^e volontaires inscrits à la classe cadets bénéficient d'une formation de 30 heures sur l'année pour développer le sens des responsabilités civiques. Ils sont invités à participer à la visite d'une caserne de sapeurs-pompiers et à la Journée départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Public cible : élèves de 6^e volontaires

Ancrage dans les programmes : éducation civique et morale

Objectifs :

- ▶ sensibiliser les jeunes cadets aux comportements de prévention contre les incendies et les former aux « Gestes qui sauvent » ;
- ▶ une fois formés, jouer un rôle d'assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement ;
- ▶ si intéressés, intégrer à l'âge de 12 ans l'équipe de Jeunes Sapeurs-Pompiers (hors temps scolaire).



Commandant Olivier Lourson • olivier.lourson@sdis57.fr

DEVENIR UN CYBERCITOYEN AVERTI



En coopération avec les conseillers numériques de Moselle Fibre et de la Direction de Région Académique du Numérique pour l'éducation (DRAN), le Département de la Moselle propose aux collèges des ateliers gratuits de sensibilisation à l'utilisation responsable des outils numériques.

Public cible : 5^e / 4^e / 3^e

Ancrage dans les programmes : technologie / toutes les disciplines

Objectifs :

- ▶ vérifier et acquérir des compétences numériques transversales ;
- ▶ sensibiliser les collégiens aux risques / dangers de leur environnement numérique pour les amener à adopter une attitude de cybercitoyen responsable et réfléchi.

Conditions de la visite :

Max. 15 élèves par groupe (dédoublage d'une classe en 2 groupes)

Présence obligatoire d'un personnel du collège (professeur / CPE / AED) par groupe



dans votre collège (mise à disposition d'une salle avec TBI par groupe)

Durée de l'atelier : 2 heures

Quand ? Les mardis ou vendredis (selon le calendrier fixé et communiqué par e-mail à la rentrée)

Format : atelier interactif avec 2 thématiques au choix

Atelier 1 : Naviguer en toute sécurité

Présentation interactive d'un quiz numérique afin d'apprendre les bonnes pratiques. L'objectif est de minimiser les risques de piratage, de cyberharcèlement et d'exposition à des contenus inappropriés.

Atelier 2 : Jeu de société Dé-Connect !

5 équipes de 3 personnes maximum.



Jeu de société créé par les Conseillers Numériques de Moselle Fibre afin de travailler 6 notions permettant l'acculturation numérique des jeunes autour de sujets actuels :

E-Réputation & Réseaux-sociaux ; Cybersécurité ; Jeux vidéo ; Influenceurs ; Technologie ; « Que dit la loi ? ».

L'animateur, « Maître du jeu », donnera des informations complémentaires au fil du jeu. Un point récapitulatif sera effectué en fin de séance.

€ gratuit pour le collège

Procédure :

Début septembre : envoi de la fiche d'inscription aux collèges

D'ici mi-septembre 2026 : renvoi de la fiche d'inscription

L'attribution des ateliers se fait selon le principe « premier arrivé, premier servi ».



Céline GUZZO • atelier_numerique@moselle.fr

MOSELLE - TERRE D'HISTOIRES

La Moselle, Terre d'Histoires, est un livre ouvert qui illustre de manière éloquente les événements de la Seconde Guerre mondiale. En lien avec le programme d'histoire-géographie et éducation morale et civique, il est proposé aux classes de 3^e de visiter un lieu emblématique de l'histoire de la Moselle annexée par les nazis.

Ancrage dans le programme d'histoire de 3^e :

L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

Objectifs : Faire découvrir aux élèves de 3^e l'histoire de la Moselle pendant la Seconde Guerre mondiale à travers des sites historiques en Moselle.

Réservation des sites obligatoire : directement par le collège

€ Soutien financier :

Pour encourager la découverte des sites mémoriels listés via le lien ci-dessous, le Département de la Moselle peut accorder, une subvention qui ne peut excéder 70 % des dépenses recevables (frais de transport, intervenant et billetterie) et sur la base des devis.

Le plafond de la subvention est fixé à 500 € dans le cadre de l'appel à projet Collège / parcours citoyen.

Après accord, les subventions seront versées sur présentation d'un bilan financier et des factures acquittées.

Les justificatifs doivent être transmis via la plateforme au plus tard le 3 juillet 2027.

Procédure :

Fin septembre : envoi de l'e-mail de lancement de l'appel à projets collèges avec le lien vers le formulaire en ligne. Choisir la thématique "Citoyen".

Jusqu'au 30 novembre 2026 : dépôt de la demande de subvention en ligne (accès à l'appel à projets via le site moselle.fr) pour le financement des frais de transport.

Vous trouverez différentes ressources via ce lien, données à titre indicatif.

À noter que les sites hors Moselle ne sont pas soutenus financièrement.

[Lien à voir](#)

Archives départementales, Saint-Julien-lès-Metz

Les collections des Archives départementales, du IX^e siècle à nos jours, permettent d'entrer de plain-pied dans l'histoire de la Moselle, de la Lorraine et des territoires voisins. Afin de mettre en lumière l'histoire de la Moselle, de la comprendre et de l'étudier à travers les documents conservés, les Archives départementales proposent aux collèges le prêt d'expositions itinérantes :

 www.archives57.com

Visite des Archives Départementales

 Max. 50 élèves (accueil de 2 classes en parallèle)

€ Gratuit

 03 87 78 05 00

Prêt gratuit d'expositions

La guerre par l'affiche : Lorraine 1939-1945

Un exil intérieur : l'évacuation des Mosellans en 1939-1940

De gré ou de force : l'expulsion des Mosellans 1940-1945

Malgré-eux dans l'armée allemande. Les incorporés de force mosellans 1942-1945
L'espionnage, sabotage et clandestinité en Moselle 1914-1945
Robert Schuman (1886-1963) : un Mosellan en politique

Modalités d'emprunt :

L'emprunteur doit souscrire un contrat à hauteur de la valeur d'assurance de l'exposition itinérante choisie.

Le transport de l'exposition est à la charge de l'emprunteur.

Sortie et retour de l'exposition uniquement sur rendez-vous.

Informations et réservations : archives@moselle.fr

Films d'archives disponibles en ligne :

[Petites leçons d'Histoire - E10 / 1937 : De Gaulle et la Lorraine \(youtube.com\)](#)

[Petites leçons d'Histoire - E11 / 1940 : Germaniser la Moselle en 10 ans \(youtube.com\)](#)

[Petites leçons d'Histoire - E12 / 1945 : L'après-guerre et la bataille du charbon en Moselle \(youtube.com\)](#)

Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion, Gravelotte

Seul musée à se consacrer entièrement à l'histoire de la Guerre de 1870 et de l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par l'Empire allemand (1871-1918), il aborde sous un nouvel angle les questions soulevées par ce conflit : les mouvements de frontières, l'unité allemande, la vie culturelle, sociale et économique pendant l'annexion, les tensions à l'approche de la Première Guerre mondiale...

 11 rue de Metz 57130 GRAVELOTTE

 **De septembre à la mi-décembre et de mi-février à juillet** (fermé le lundi)

Réservation obligatoire : 03 87 33 69 40

 guerre.1870@culture.moselle.fr

Déjeuner possible dans les salles pédagogiques du musée

Maison de Robert Schuman, Scy-Chazelles

Au lendemain de la guerre, une fois l'acte de reddition de l'armée allemande signé à Reims, s'ouvre une période de paix qu'il faut protéger, plus encore qu'en 1918.

La visite de l'espace muséographique et de la maison où a vécu Robert Schuman permettent d'approfondir la découverte des grandes étapes de sa vie et de la construction européenne. Elle peut se faire en autonomie (à l'aide de tablettes numériques pour un groupe de 20 élèves) et être suivie d'un atelier thématique au choix du professeur.

 8-12 rue Robert Schuman 57160 SCY-CHAZELLES

 **De septembre à la mi-décembre et de mi-février à juillet** (fermé le lundi)

Réservation obligatoire : 03 87 35 01 40 • schuman@culture.moselle.fr

Livret d'accompagnement jardin ou musée : 1,50 €

Aire de pique-nique non couverte

Visite de l'exposition permanente + atelier au choix

€ 3 € par élève

SURFER SUR L'ÉLAN INSUFFLÉ PAR les Jeux Olympiques et Paralympiques



Depuis les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 et dans le cadre de l'appel à projets citoyen, le Département de la Moselle encourage les collèges à mener des actions liées au sport pour tous pour promouvoir le vivre-ensemble avec les personnes atteintes d'un handicap et au sport-santé pour lutter contre la sédentarité des jeunes et contribuer à leur bien-être.

Avril 2027 : Semaine Olympique et Paralympique

Dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, le Département de la Moselle organisera la Journée du Parasport (5^e édition) et invitera les collèges à s'y inscrire.

Les élèves seront sensibilisés aux obstacles que rencontrent les jeunes handicapés dans le sport et pourront découvrir de manière ludique le basket-fauteuil, le cécifoot, le rugby-fauteuil, le tennis-fauteuil et autres parasports en compagnie des sportifs qui se sont illustrés dans ces domaines.

€ Soutien financier :

Prise en charge des frais de transport à hauteur de 100 % du montant du devis.
Remboursement à hauteur maximale du devis après envoi de la facture acquittée.

Procédure :

Toutes les informations relatives à la Journée du Parasport 2027 seront envoyées aux collèges par e-mail début 2027.

Février 2027 : Festival du Film sportif en Moselle - 4^e édition

Le Département de la Moselle organise la 4^e édition du Festival du Film sportif. Un événement qui s'inscrit dans l'« Héritage des Jeux pour la Moselle » pour célébrer à la fois les valeurs du sport et la magie du cinéma.

De l'exploit athlétique à la quête de soi, la programmation explore différentes facettes de la performance sportive et plonge le public au cœur des émotions et des valeurs universelles du sport.

C'est aussi l'opportunité d'échanger avec des personnalités du cinéma et du monde sportif. Une occasion unique de découvrir les histoires inspirantes qui se cachent derrière les exploits sportifs.

De plus, tous les collèges de Moselle sont invités à participer à un concours de courts-métrages (modalités à consulter sur le site moselle.fr).



Sophie MAIRE • 03 87 65 86 66 • sophie.maire@moselle.fr

€ Soutien financier :

Prise en charge des frais de transport à hauteur de 100 % du montant du devis.
Remboursement à hauteur maximale du devis après envoi de la facture acquittée.

Procédure :

Toutes les informations sur le Festival du Film sportif en Moselle - 4^e édition seront envoyées aux collèges par e-mail en novembre 2026.

Juin 2027 : Journée "Moselle en jeuX" (3^e édition)

Dans le cadre du projet « Héritage des Jeux pour la Moselle » et pour poursuivre l'élan initié par Moselle Terre de Jeux, cette journée a pour objectif d'encourager les collèges à promouvoir la pratique sportive et artistique sous toutes ses formes auprès des élèves. Elle vise également à renforcer l'engagement des associations scolaires dans ce domaine.

Pour la 1^{ère} édition le 23 juin 2025, 28 collèges ont été représentés, avec des délégations paritaires de 20 à 24 élèves, incluant des collégiens en situation de handicap, soit plus de 600 participants. L'événement s'est déroulé dans les communes de Metz et Longeville-lès-Metz, autour du secteur du Palais des Sports, du stade Dezavelle et du plan d'eau.

Exemples d'activités proposées :

- Pôle 1 : Athlétisme et handball à 4
- Pôle 2 : Raid urbain avec différents sports (laser-run, run and bike, kayak, ergomètre, ...)
- Pôle 3 : Sports inclusifs : équipes mixtes avec des élèves valides et des élèves en situation de handicap
- Pôle 4 : Sports urbains

Une journée unique où l'esprit d'équipe, l'inclusion et la passion du sport se rencontrent. Moselle en JeuX, c'est l'occasion de repousser les limites, de se dépasser et de créer des souvenirs inoubliables pour tous les participants. Un événement où le Département souhaite célébrer l'unité et la diversité de notre jeunesse mosellane !

€ Soutien financier :

Prise en charge des frais de transport à hauteur de 100 % du montant du devis.
Remboursement à hauteur maximale du devis après envoi de la facture acquittée.

Procédure:

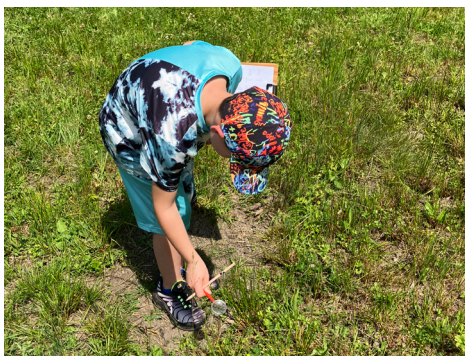
Toutes les informations relatives à la Journée « Moselle en jeuX » 2027 seront envoyées aux collèges par e-mail début 2027.

LE COLLÉGIEN MOSELLAN

un jeune, acteur du développement durable



PROPOSER DES ANIMATIONS EDD AU SEIN DES COLLÈGES



Le Département de la Moselle propose aux collèges un programme d'animations environnementales dispensées par des associations expertes dans le domaine. Encadrées par des animateurs expérimentés, les animations proposées dans votre collège couvrent un large domaine d'intervention : la biodiversité, l'eau dans tous ses états, les déchets, les milieux naturels, la faune, la flore, le dérèglement climatique.

Nouveauté 2026-2027 :

Les collèges pourront avec leurs élèves débiter dès le mois de septembre 2026 un parcours éco-citoyen réalisable sur 2 ans autour des 6 grandes thématiques présentées dans le programme d'animations. Chaque thème abordé donnera accès à un fanion. À l'issue de la conquête des 6 fanions, les collèges accéderont au fanion mystère et sa récompense associée !

Procédure :

Télécharger le formulaire de demande d'animations environnementales et le règlement sur le site [Moselle.fr](https://www.moselle.fr) - Animations-environnementales-pour-les-colleges

Le nombre d'animations est limité par année scolaire en fonction de l'offre du programme d'animations et de la demande des établissements, afin de garantir une équité entre les établissements.

Les inscriptions sont programmées par ordre d'arrivée.

La demande d'inscription doit être complète pour être validée.



Stéphanie WERNER • 03 87 34 75 39 • moselle-durable@moselle.fr

MENER DES ACTIONS POUR RÉDUIRE ET MIEUX TRIER LES DÉCHETS DANS LES COLLÈGES

Le Département de la Moselle accompagne les établissements dans leurs projets en faveur de l'économie circulaire. Il les aide à concourir aux objectifs de réduction et de recyclage des papiers et des emballages et de valorisation des bio-déchets. Un appui technique et pédagogique est apporté pour déployer les équipements adaptés, développer des éco-gestes quotidiens et respecter la réglementation relative à la valorisation et au tri des déchets d'activité économique.

Public cible :

Collèges volontaires et inscrits dans une démarche projet visant la systématisation du tri et la réduction des déchets.



Sandrine MOURET • 03 87 78 05 71 • sandrine.mouret@moselle.fr

AIDE AUX ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (AASEDD)

Le Département de la Moselle accompagne les collèges dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, en soutenant l'acquisition de matériel et le montage de projets pédagogiques favorisant la transition écologique.

€ Soutien financier :

L'aide est accordée sous la forme d'une subvention en section de fonctionnement ou en section d'investissement.

Le taux de participation du Département peut atteindre jusqu'à 80 % du montant des dépenses TTC éligibles dans la limite d'un montant subventionnable maximal de 6 250,00 € TTC par demande.

Les demandes et projets éligibles :

- Soit l'achat de matériel pédagogique nécessaire à la réalisation d'actions de sensibilisation : documentation, affiches, maquettes, panneaux, cahiers et mallettes pédagogiques, supports éducatifs, etc.
- Soit le financement de projets éducatifs qui contribuent à la transition écologique tels que la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, la réduction, le tri et la valorisation des déchets, le développement de la sobriété énergétique, etc.

Procédure :

Le règlement ainsi que le formulaire de demande de subvention sont téléchargeables sur le site du Département Moselle.fr dans la rubrique démarches & services - Environnement & développement durable - Aide aux actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.



Les demandes sont instruites au cours d'une année civile dans la limite des crédits disponibles et du nombre de dossiers déposés. Un seul dossier de subvention sur le même thème par an.

Le financement de l'achat de matériel ou d'un projet est soumis à la décision des élus du Département.



Stéphanie WERNER • 03 87 34 75 39 • moselle-durable@moselle.fr

PARTICIPER AUX OLYMPIADES DE L'ENVIRONNEMENT INTER-COLLÈGES



Un nouveau rendez-vous est donné aux collèges le 4 juin 2027 à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Environnement : les Olympiades de l'environnement inter-collèges.

Invités sur un site Passionnement Moselle, les élèves de 5 collèges et leurs professeurs devront relever des défis à la fois intellectuels et sportifs autour de l'environnement et du développement durable.

La journée débutera par une cérémonie d'ouverture durant laquelle chaque collège défilera en présentant une bannière sur le thème de la nature. La journée se clôturera par une remise de récompenses. Tous les collèges participants seront gagnants !

Procédure :

Règlement téléchargeable sur le site moselle.fr

Inscription : 31 décembre 2026.



Stéphanie WERNER • 03 87 34 75 39 • moselle-durable@moselle.fr

FAVORISER LES MOBILITÉS DURABLES AVEC LE DÉFI « AU COLLÈGE, J'Y VAIS AUTREMENT »

Le défi « Au collège, j'y vais autrement » promeut les modes de déplacements durables pour se rendre à l'école, au collège ou au lycée. Ce défi offre l'opportunité aux jeunes collégiens de découvrir une alternative à la voiture pour venir au collège à pied, en vélo ou tout autre moyen de déplacement actif. Cette action est soutenue par le Département de la Moselle et plusieurs territoires du Grand Est.

Le Département encourage les collégiens à participer au défi « Au collège, j'y vais autrement » (dans le respect des conditions de sécurité), d'autant que ce défi est également un défi solidaire : grâce à tous les kilomètres parcourus par l'ensemble des participants, une dotation solidaire est versée chaque année à une association du territoire pour financer un projet « mobilité durable ».

Procédure :

Le Défi « Au collège, j'y vais autrement » se déroulera en mai 2027.

Les collèges devront désigner un référent établissement qui inscrira le collège sur le site internet : <https://defi-jyvais.fr/> et saisira les kilomètres parcourus par les élèves et adultes participants.

Là où les remises des prix auront lieu avant la fin de l'année scolaire.



actionseducativescolleges@moselle.fr

FAIRE LABELLISER VOS ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES « MOSELLE DURABLE »

Le Département de la Moselle encourage les événements écoresponsables, en accordant un label « Un événement labellisé Moselle Durable » aux manifestations festives, sportives, artistiques, culturelles, ou autres. Plusieurs niveaux de labélisations sont accessibles (niveau BRONZE, ARGENT ou OR) en fonction du nombre d'actions écoresponsables choisies parmi un panel de 35 actions. Vous engagez votre événement (portes ouvertes, cross du collège...) dans une démarche de préservation de l'environnement ? Valorisez-le en apposant le logo « Un événement labellisé Moselle Durable » sur vos supports de communication.

Un événement labellisé



**Moselle
DURABLE**

Un événement labellisé



**Moselle
DURABLE**

Un événement labellisé



**Moselle
DURABLE**

Procédure :

Télécharger la charte éco-événements sur moselle.fr - Compléter la charte et la renvoyer à sandrine.mouret@moselle.fr



Sandrine MOURET - Tél : 03 87 78 05 71 - sandrine.mouret@moselle.fr